

■ **Fondation collective ProMedic**, à Renens (VD), CH-660-1574004-0, offrir au moins les prestations prévues par la LPP et ses ordonnances d'application (FOSC du 23.01.2008, p. 15/4302948). Regamey Gerald n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée. Mavrocordatos Lucas continue à signer collectivement, désormais sans restrictions.

Journal no 1110 du 25.01.2008
(04315938 / CH-660.1.574.004-0)